

Époux ou Père

Prénoms Marc, Alain

Nom MUCRET

Né le 29 juin 1982

à 22 heures 55
Le Plessis Trévise (Val de Marne)

de⁽¹⁾ Maurice, Florient MUCRET

et de⁽¹⁾ Myriamne, Cyr LAMBRIDIÈRE

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le⁽²⁾ 8 janvier 2009

Mentions marginales⁽³⁾

182



Épouse ou Mère

Prénoms Céline, Melly

Nom DÉLORME

Né le 12 septembre 1973

à 13 heures 55
Prix 16 ans

de⁽¹⁾ Dominique Yannick Bolard
DÉLORME

et de⁽¹⁾ Marianne Michèle CHAUX

7578

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le⁽²⁾ 10 juillet 2009

Mentions marginales⁽³⁾

L'officier de l'état civil
Vélopus par de Mire

Mariage célébré à

à heures

Les futurs époux ont déclaré⁽⁴⁾

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

Mentions marginales⁽⁵⁾

le

L'officier de l'état civil
Seigneur

(1) Prénoms et noms du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le par maître

Époux ou Père

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 3474 | 2008

Le 29 Décembre 2008

à 09 heures 58

est né(e)⁽²⁾ Noa, Matthieu, Dominique

M U C R E T

Envisage de déclaration conjointe du 31-12-2008

du sexe Masculin

Quercyronne
(Femme)

reconnu(e)⁽³⁾ à la naissance par son père

par⁽⁴⁾

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽⁴⁾

31 Décembre 2008

L'officier de l'état civil
Sceau



Épouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽⁶⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ». (3) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(4) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 535

Le 13 avril 2012

est né(e)⁽¹⁾ Théa, Marianne, Myriamne

MUCRET suivant déclaration
conjointe du 31 décembre 2008

du sexe féminin à Corbeil-Essonnes
(Essonne)
reconnu(e)⁽²⁾ à la naissance par le père -

par⁽³⁾

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽⁴⁾

24 AVR. 2012

L'officier de l'état civil

Scellé



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Scellé

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le

à

heures

est né(e)⁽¹⁾

du sexe

reconnu(e)⁽²⁾

par⁽³⁾

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Scellé

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Scellé

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.